

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

DU CENTRE HOSPITALIER DE REDON-CARENTOIR

INFORMATIONS PRATIQUES

1. **La saisine est reçue** par courrier, ou via un questionnaire depuis l'intranet ou le site internet de l'hôpital.
2. **Le comité examine la demande.**
3. **La présentation se fait en séance plénière** qui se réunit trimestriellement.
4. **Un avis écrit est transmis** à l'émetteur de la demande.

Tout usager ou toute personne/ professionnel intervenant au sein d'un parcours sur l'hôpital. La démarche peut être **anonyme**.

Par courrier

Centre hospitalier de Redon-Carentoir
Comité d'éthique
8 avenue Étienne Gascon
35600 Redon

Par email

comite.ethique@ch-redon.fr

Via un formulaire dédié

<http://enquete.ch-redon.fr/index.php/855582?lang=fr>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le comité d'éthique est une **instance pluridisciplinaire, consultative et indépendante**.

Il propose un **regard tiers et bienveillant** pour éclairer les enjeux éthiques de santé.

Une **équipe pluridisciplinaire et pluraliste** composée de professionnels hospitaliers et extrahospitaliers.

Des **personnes ressources** peuvent être sollicitées selon les thématiques.

Le comité d'éthique a pour objectif d'**apporter un éclairage aux professionnels et aux usagers confrontés à une situation complexe** qui souhaitent bénéficier d'une **aide à la réflexion et à la décision**.

Le **règlement intérieur** et la **composition du comité d'éthique** sont consultables :

Via Ennov (pour les agents de l'établissement)

Via le site internet de l'hôpital :

www.ch-redon-carentoir.fr/droits-des-patients/comite-d-ethique-2057.html

